

# L'art du blason dans le patrimoine icaunais

« Enquête d'identité »...  
Riche programme pour l'exposition sur l'art héraldique présentée jusqu'au 4 janvier 2008 aux Archives départementales de l'Yonne. Les armoiries nous parlent, il suffit de savoir les lire...

Les Archives départementales de l'Yonne regroupent douze siècles d'histoire icaunaise. Afin de faire découvrir et de valoriser les documents qu'il recèle, ce service du Conseil Général organise régulièrement des animations. On peut ainsi découvrir dans ses locaux, jusqu'au 4 janvier 2008, une exposition très intéressante mise en place avec l'appui de la Conservation des Antiquités et Objets d'art de l'Yonne, et consacrée à l'art du blason dans le patrimoine icaunais. Une trentaine de panneaux mais aussi des parchemins scellés, des manuscrits enluminés et des objets armoriés présentent l'historique et la symbolique des armoiries, mais également les rapports entre héraldique<sup>(1)</sup> et histoire. Depuis 2000, les Archives de l'Yonne ont lancé un programme systématique de restauration et d'analyse des sceaux appendus aux actes médiévaux. Un quart de ces



Lettrine enluminée aux armes de la ville d'Auxerre, un semé de billettes d'or au lion de même, armé et lampassé de gueules, brochant sur le tout, Cartulaire de la ville d'Auxerre, 1459-1578.

800 sceaux est armorié. Les blasons décorent également de nombreux bâtiments et objets civils ou ecclésiastiques. Présents sur de nombreux supports (vitraux, peintures murales, pierres tombales, tableaux, sculptures, textiles), ils en fournissent l'identité.

## Présentes dans toute la société

« Régulièrement nous nous posons des questions sur ces blasons : que pouvaient bien signifier les formes et les couleurs ; pourquoi utiliser tel animal, plante ou objet, à qui pouvaient appartenir les armoiries qui se trouvaient dans telle église ou sur tel manuscrit ? », raconte Céline Cros, responsable des archives communales et hospitalières et des fonds anciens<sup>(2)</sup>. « Plus le travail avançait, plus il était captivant », poursuit Daniel Guérin, directeur des Archives de l'Yonne. « Car nous nous sommes aperçus qu'il y avait des corrélations entre un parchemin, un vitrail

et une borne seigneuriale dans la forêt... » Nées au XII<sup>e</sup> siècle sur les champs de bataille et lors des tournois, les armoiries se répandent très rapidement dans toute la société. De signes distinctifs des cavaliers, elles deviennent l'emblème d'un clan ou d'une famille et touchent toutes les catégories de population : nobles et paysans, enfants, épouses et ecclésiastiques, mais également les communes. Le premier sceau conservé aux Archives de l'Yonne date de 1184 : c'est celui de Pierre de Courtenay, le comte d'Auxerre, Nevers et Tonnerre. Au XVI<sup>e</sup> siècle se met en place un début de réglementation et les possesseurs d'armoiries doivent se faire enregistrer. En 1696, d'Hozier, juge d'armes de Louis XIV, crée l'Armorial général de France. Puis arrive la Révolution. Les armoiries, apparentées au féodalisme dans l'imaginaire collectif, sont massivement détruites. « Nous avons une richesse



Archives municipales d'Auxerre, AA 1.

dans l'église de Fontenay-sous-Fouronnes », se réjouit Céline Cros. « Un noble y a fait peindre, en 1792, soit en pleine période révolutionnaire, une litre funéraire portant les armoiries de son fils décédé. » Avec Napoléon, les armoiries renaissent mais s'y mêlent des marques de dignité accordées par l'empereur.

## Une science auxiliaire de l'histoire

Les armoiries ont un aspect symbolique. « Le lion par exemple représente le Christ car il est sensé réanimer

ses petits morts-nés comme le Père a ressuscité le Christ et il dort les yeux ouverts comme le Christ dans son tombeau », raconte Céline Cros. D'abord symbole du Christ, la fleur de lys (« Le Christ est le lys dans les vallées » indique la Bible) à partir du XII<sup>e</sup> siècle symbolise la Vierge et orne les armoiries de nombreux chevaliers. Jusqu'à ce que le roi de France la choisisse comme emblème et la conserve pour sa lignée. « Au fil des siècles, l'emblème de la royauté française va devenir les trois fleurs de lys, symbole de La Trinité, et seul le roi aura le droit d'en concéder le port en guise de récompense. »

L'étude des armoiries est aujourd'hui devenue une science auxiliaire de l'histoire : la confrontation du blason et des documents d'archives permet de dater et d'identifier de nombreux monuments et objets. Elle est aussi une base pour compléter l'histoire familiale et politique des différentes lignées de seigneurs et de nombreuses institutions et territoires. Dans l'église de Guerchy, les armoiries présentes sur les pierres tombales et sur de petites colonnettes ont permis de compléter la généalogie des seigneurs locaux, dont l'un d'eux est devenu, au début du XVII<sup>e</sup> siècle, seigneur de Bazarnes. Dans l'église de Neuilly, les armoiries figurant sur un haut relief ont permis de dater à dix ans près sa construction !

« Notre but ultime serait de créer un corpus des armoiries de l'Yonne qui présen-

terait leur symbolique ainsi que les lieux où l'on peut les trouver », indique Daniel Guérin. Avis donc aux amateurs : des armoiries se cachent partout...

Nathalie Hadrbolec  
nathalie.hadrbolec@free.fr

(1) L'étude des armoiries.  
(2) Archiviste communale itinérante, Céline Cros est mise gratuitement à la disposition des communes.



1184, A.D.Yonne, SCEAU 182.

Sceau de Pierre II de Courtenay, comte de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre. Plus ancien sceau armorié conservé dans les collections sigillographiques des Archives de l'Yonne, le comte y est représenté portant un écu chargé de trois tourteaux.

**Contact :** Archives départementales,  
37, rue Saint-Germain, 89000 Auxerre.  
Tél. : 03 86 94 89 00. Par email :  
archives@cg89.fr

**Exposition « Enquête d'identité »**, ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée libre. Brochure en vente 5 euros. L'exposition sera mise, à compter du 5 janvier 2008, à la disposition des collectivités, établissements scolaires et associations qui le souhaitent.

## Douze siècles d'histoire aux Archives de l'Yonne

Les Archives départementales ont été créées à l'issue de la Révolution française. Par voie de loi de décentralisation, elles sont entrées le 1<sup>er</sup> janvier 1986 dans l'organigramme du Conseil Général, tout en conservant un directeur fonctionnaire de l'État

(Daniel Guérin est conservateur du patrimoine). « Le document le plus ancien conservé par les Archives de l'Yonne date de 819 », explique Daniel Guérin. « Nous disposons d'un fonds ancien très riche sur les abbayes cisterciennes, l'abbaye Saint-Germain, etc, avec à

la fois de l'histoire civile et religieuse. » Les documents sont consultables librement par le public. En règle générale, ils sont communicables à 30 ans ; un délai porté à 60 ans pour les documents provenant du cabinet du préfet, des organismes de

police et les documents fiscaux, à 100 ans pour l'état civil, les minutes de notaires, les dossiers de procédure et l'Enregistrement, à 120 ans à compter de la naissance des intéressés pour les dossiers personnels et à 150 ans pour les dossiers médicaux.